

Fondation
**Jean.
Charles.
Bonenfant**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2021 • 2022

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

COORDINATION ET RÉDACTION

Mbassa Diop

COLLABORATION

Krystal Mc Laughlin
Élise Pelletier

RÉVISION LINGUISTIQUE

Nathalène Armand-Gouzi

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Émidouce Cimon

PHOTOGRAPHES

Martin Houde
Claude Mathieu
Émilie Nadeau
Lieutenant-gouverneur du Québec
Stagiaires 2021-2022

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN : 978-2-550-94334-1 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-94335-8 (PDF)

Québec, le 22 mars 2023

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Présidente de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Je suis honoré de me joindre aux membres du conseil d'administration pour vous présenter le Rapport d'activité 2021-2022 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Cette année a été marquée, d'un côté, par le renouveau de la Fondation et de sa signature visuelle; de l'autre, par le retour de certaines activités en mode présentiel. Le tout additionné du maintien de certaines idées en mode virtuel que la pandémie nous a amenés à développer. Ainsi, malgré la situation inédite, la Fondation a su promouvoir les valeurs démocratiques auprès de la jeunesse en adaptant ses programmes tout en renforçant ses potentialités de développement grâce à une équipe dynamique et débrouillarde.

Tout d'abord, dès septembre, la 43^e cohorte de stagiaires de la Fondation a pu découvrir les coulirs de la vie parlementaire. La majoration des bourses a permis à ces cinq personnes de vivre pleinement cette expérience de vie unique. En plus du système démocratique québécois, ce sont également les institutions espagnoles que les stagiaires ont eu la chance d'étudier sur place. Vous trouverez les détails de cette mission et bien plus dans le rapport de mission.

Ensuite, le programme Vox populi : Ta démocratie à l'école!, fruit d'une entente de collaboration entre la Fondation, l'Assemblée nationale du Québec et Élections Québec a permis tout au long de l'année d'aider les conseils d'élèves de niveaux primaire et secondaire à perfectionner leurs pratiques en plus d'enrichir la culture démocratique de leur école. En mai, un gala virtuel a été tenu pour récompenser, avec des prix totalisant 9 000 \$, les conseils d'élèves qui font une différence dans leurs milieux. Le suivi personnalisé et les formations virtuelles se sont poursuivis. Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de reprendre la route à la rencontre de ces jeunes directement chez eux.

Cette dernière année a aussi vu le retour des simulations parlementaires en personnes. Le Parlement des jeunes (3^e et 4^e secondaire) et le Parlement écolier (6^e année du primaire) ont pu avoir lieu à effectifs réduits. Néanmoins, l'expérience s'est à nouveau révélée des plus enrichissantes pour les participants et participantes. En considérant également le retour de la simulation 100 % virtuelle Faites vos commissions, c'est un total de 2 400 \$ qui ont été remis en bourses d'excellence aux personnes qui ont participé aux simulations parlementaires de l'Assemblée nationale.

Cette année, pour souligner le 20^e anniversaire du Prix du livre politique les étudiantes et étudiants universitaires lauréates et lauréats ayant écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise ont reçu des bourses totalisant 20 000 \$.

La Fondation remercie ses fidèles partenaires qui l'appuient dans la réalisation de sa mission et ses projets. En 2021-2022 la Fondation a pu compter sur le soutien de l'Assemblée nationale du Québec, de Québecor, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Élections Québec; en plus du Secrétariat à la jeunesse, partenaire privilégié du Programme de stages parlementaires de la Fondation.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.



Le secrétaire-trésorier
Mathew Lagacé

A black and white portrait of Jean-Charles Bonenfant, a man with short, dark hair, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is plain white.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec, qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2022	7
PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES	8
VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!	22
SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	23
RAPPORT DE LA DIRECTION	29
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	31
ÉTATS FINANCIERS	34

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit, depuis, une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages de dix mois** aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **24 000 \$**.

Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est **jumelé tour à tour à une députée ou un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du Programme de stages parlementaires de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves**, qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie aux lauréates et aux lauréats **quatre bourses aux auteures et auteurs d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale.

La Fondation salue l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2021-2022, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Assemblée nationale du Québec
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Élections Québec
- Québecor
- Secrétariat à la jeunesse
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. FRANÇOIS PARADIS

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente

M^{ME} MARYSE GAUDREULT

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier

M. MATHEW LAGACÉ

Directeur de l'accueil et de la mission éducative de l'Assemblée nationale

Administratrices et administrateurs

M. DAVID BIRNBAUM

Député de D'Arcy-McGee

M^{ME} MARIE BLOUIN

Conseillère en communication – Fédération des commissions scolaires du Québec, retraitée

M. RAYMOND BROUILLET

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} MARGARET F. DELISLE

Administratrice de sociétés, retraitée

M. JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant – Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, retraité

M^{ME} RUBA GHAZAL

Députée de Mercier

M. MARTIN OUELLET

Député de René-Lévesque

M. MICHEL PIGEON

Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

M^{ME} ANNE-MARIE PILOTE

Boursière 2014-2015

M. SAMUEL POULIN

Député de Beauce-Sud

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant dix mois, les stagiaires plongent au coeur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, les stagiaires découvrent, en observatrices et en observateurs privilégiés, les coulisses du Parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources.

Le stage comprend quatre grands volets :

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député ministériel et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés et députées de la colline Parlementaire, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant elle. Ces personnes représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbying du Québec, le Directeur général des élections du Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.

STAGIAIRES 2021-2022

Photographe : Claude Mathieu



VÉRONIQUE BOUCHER-LAFLEUR

Originaire du Saguenay, Véronique quitte sa région natale pour s'établir à la Capitale Nationale afin d'entamer sa formation universitaire. Véronique obtient un baccalauréat puis une maîtrise en science politique à l'Université Laval. Ses intérêts de recherche portent sur les élections, les partis politiques et le parlementarisme. Dans le cadre de son mémoire de maîtrise, Véronique a étudié la question des cycles électoraux au Québec et au Canada, elle a été lauréate de la Bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier octroyée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada. Elle est d'ailleurs auxiliaire d'enseignement ainsi qu'auxiliaire de recherche pendant ses études. Véronique a contribué à plusieurs projets de recherche portant, entre autres, sur les dynasties politiques et le profil sociobiographique des députés sénégalais.

Durant son parcours universitaire, Véronique a reçu plusieurs distinctions pour souligner l'excellence de son dossier et son implication auprès de la communauté étudiante. À ce titre, Véronique a été membre, puis co-présidente de la délégation de l'Université Laval pour la simulation de l'Organisation des États américains (OEA) à Washington D.C. ainsi que membre du comité organisateur des Jeux de la Science Politique.

Véronique est une personne curieuse et ambitieuse; son cheminement l'a déjà menée à l'Assemblée nationale lorsqu'elle a participé à la simulation parlementaire Forum étudiant, puis lorsqu'elle a effectué le Programme des pages de l'Assemblée nationale. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant fut pour Véronique l'occasion unique de poursuivre ses apprentissages sur le parlementarisme et de mettre en pratique ses connaissances dans ce domaine.

Photographe : Claude Mathieu



JÉRÉMY DUFOUR-DINELLE

Fier Hubertin d'origine, Jérémy est récemment diplômé de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Titulaire d'un baccalauréat multidisciplinaire en communication politique, en sciences politiques et en études des médias d'information et du journalisme politique, Jérémy s'intéresse tant à la médiation entre le pouvoir et les citoyens qu'aux critiques sur la structure et le fonctionnement des institutions publiques et des médias. En 2020, il a participé à la simulation du Parlement étudiant du Québec, s'initiant au parlementarisme québécois. Grâce à son parcours universitaire singulier, Jérémy a également reçu l'une des bourses du cinquantenaire du Département de science politique de l'UQAM et suivi un séminaire de maîtrise en tant qu'étudiant au baccalauréat.

Jérémy a entamé sa carrière professionnelle avant même l'obtention de son diplôme universitaire. Que ce soit à titre de candidat aux élections de la Ville de Longueuil en 2017, d'employé-étudiant à Revenu Québec, d'attaché politique auprès d'un conseiller municipal ou d'agent de recherche pour des conseillers municipaux de la Ville de Longueuil, son intention de contribuer au débat public et de représenter ses concitoyens et concitoyennes demeure inébranlable. Jérémy est l'un des membres fondateurs et le tout premier président qu'a connu l'Association jeunesse de l'agglomération de Longueuil, une organisation non partisane, à but non lucratif qui symbolise sa volonté de faire une différence dans la vie des gens et son désir d'améliorer les choses.

La participation de Jérémy à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a représenté pour lui une expérience inestimable, hautement formatrice et enrichissante, tant sur le plan humain que sur le plan professionnel. Jérémy s’y est engagé avec confiance, humilité et enthousiasme.

Photographe : Claude Mathieu



GABRIELLE JOLICOEUR

Native de Québec, Gabrielle entame son parcours universitaire au baccalauréat en affaires publiques et relations internationales, formation qui allie sciences politiques, économie et droit. Elle effectue par la suite un baccalauréat en droit. Au cours de ces deux baccalauréats, elle réalise une session d’études à l’Institut d’études politiques (IEP) de Lyon, s’implique dans la troupe de théâtre Les Treize et rejoint l’Association pour la simulation des Nations Unies de l’Université Laval (ASNUUL). Gabrielle participe également au Programme de pages de l’Assemblée nationale, ce qui lui permet de découvrir les rouages du monde parlementaire.

Un événement personnel l’amène à côtoyer de près le milieu de la santé. Profondément marquée par le dévouement du personnel médical et animée d’une soif de défis et d’une grande curiosité intellectuelle, Gabrielle choisit de réorienter sa carrière. Elle intègre ainsi le programme de doctorat en médecine de l’Université Laval en 2016. Durant ses études médicales, Gabrielle s’implique comme bénévole auprès d’OSMOSE, un comité étudiant visant à démystifier la santé mentale auprès d’élèves du secondaire. Elle réalise également un stage international et interculturel de trois mois à Madagascar.

En marge de ses longues études universitaires, Gabrielle travaille depuis près de 10 ans comme guide-accompagnatrice auprès de groupes scolaires. Ce poste lui permet de voyager à travers le Québec, le Canada et les États-Unis et de faire la rencontre d’étudiants et de professeurs issus de milieux culturels variés.

Souhaitant contribuer à la santé et au bien-être des populations, Gabrielle espère pouvoir faire carrière dans le domaine de la santé publique et de la médecine préventive. Son passage à la Fondation a été une occasion en or de se familiariser avec l’appareil démocratique québécois, représentant une vitrine privilégiée sur le processus d’élaboration et d’adoption de politiques publiques. Les connaissances et les compétences acquises par Gabrielle feront d’elle, à coup sûr, une future médecin engagée et passionnée.

Photographe : Claude Mathieu



VICTORIA THÀN

Fièrement originaire de Québec, Victoria est titulaire d’un baccalauréat en kinésiologie avec une majeure en santé au travail et une mineure en entrepreneuriat, d’une maîtrise en administration des affaires avec une spécialisation en gestion des services de santé et d’un diplôme d’études supérieures spécialisées en relations publiques de l’Université Laval. Durant ses études, Victoria s’est particulièrement intéressée à la gestion du système de santé ainsi qu’à l’économie de la santé.

Soucieuse de la santé économique et sociale de la société, Victoria a dirigé plusieurs organisations et projets entrepreneuriaux. Elle est notamment une des cofondatrices d’Entraï-dons, une monnaie locale à Québec. Par ailleurs, son sens de l’intrapreneuriat lui a permis de participer, à

titre d'ambassadrice jeunesse canadienne du Réseau ÉcoInnovation de la Commission de coopération environnementale, à des initiatives au Mexique et à Porto Rico afin de favoriser l'innovation durable en Amérique du Nord.

Très impliquée socialement en entrepreneuriat et en philanthropie, Victoria est reconnue pour son leadership. Lauréate de plusieurs prix et bourses, Victoria a reçu, entre autres, la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse et le prix Personnalité de Forces Avenir.

Victoria est une professionnelle polyvalente ayant plusieurs intérêts. Son expérience professionnelle et ses aptitudes en réadaptation clinique, en gestion et en communication ont été mises à profit dans le cadre du stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Intéressée par la gouvernance démocratique et l'aspect de l'engagement social dans le rôle des députés, Victoria a considéré le stage comme une occasion d'approfondir ses connaissances sur le parlementarisme et de les vulgariser.

Photographe : Claude Mathieu



JULIANNE TOUPIN

Originaire de la ville de Québec, Julianne a entamé son parcours universitaire à l'Université Laval en droit. Son baccalauréat a confirmé son intérêt déjà marqué pour le fonctionnement de nos institutions démocratiques, le parlementarisme et pour la politique. Ses cours de droit international public ont également fait naître une curiosité pour les affaires internationales. Pour approfondir ses connaissances, Julianne a séjourné en Finlande afin de poursuivre ses études à l'Université d'Abo Akademi (Abo Akademi University) au sein de l'Institut pour les droits de la personne (Institute for Human Rights). À son retour, Julianne s'est impliquée auprès de la Clinique de droit international pénal et humanitaire où elle a réalisé un mandat de recherche pour le Tribunal spécial pour le Liban sur le thème du droit des victimes à la vérité. Après la réussite de la formation professionnelle à l'École du Barreau, toujours animée d'une curiosité pour les relations internationales, Julianne a eu l'occasion de poursuivre ses études au King's College à Londres. En réalisant une maîtrise en affaires mondiales (MSc in Global Affairs), elle a approfondi ses connaissances sur les enjeux de développement des pays d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient.

Parallèlement à ses études, Julianne a été rédactrice en chef d'un journal étudiant, guide interprète dans différents lieux historiques en plus d'avoir participé à des simulations parlementaires. Elle s'est également impliquée dans la vie communautaire en réalisant des activités de lecture pour favoriser l'alphabétisation et la francisation des personnes avec l'organisme Collège Frontière.

Le stage de la Fondation Jean Charles Bonenfant a représenté pour Julianne une chance unique de pouvoir vivre l'effervescence de l'Assemblée nationale et de mieux comprendre les rouages de notre système parlementaire.

STAGES

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils échangent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale et le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les différentes unités administratives et s'entretiennent avec les membres de la présidence de la Tribune de la presse. À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Les stagiaires sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues. De plus, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale et issues des organismes tels Élections Québec, le Vérificateur général du Québec, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et Lobbyisme Québec accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Rencontre avec le premier ministre du Québec

Photographe : Émilie Nadeau



Rencontre avec le lieutenant-gouverneur du Québec

« Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été une occasion unique en apprentissages. J'ai eu la chance d'évoluer dans un milieu de travail stimulant qui m'a permis de développer plusieurs compétences professionnelles et de me socialiser davantage avec le domaine politique. Chaque journée était toujours bien remplie en formations, en rencontres et en travail parlementaire. Je me sens réellement privilégiée d'avoir pu vivre cette expérience! »

Véronique Boucher-Lafleur
Stagiaire

JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, les stagiaires sont jumelés en alternance avec une députée ou un député du gouvernement et de l'opposition. Ils appuient ces derniers dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, ils remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés et députées dans des rencontres, l'appui au travail des députés et députées en circonscription et la collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches que l'on confie aux stagiaires sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.



Cérémonie de fin de stages

Photographe : Martin Houde

« Cette année à la Fondation a été remplie d'apprentissage, d'épanouissement personnel et professionnel et de souvenirs mémorables. Les missions en Espagne et au Canada, la rédaction de mon essai, les rencontres avec les personnalités publiques et le travail au quotidien avec mes deux députées sont des expériences enrichissantes qui m'ont permis de déployer mon plein potentiel. Ce que j'ai vécu est unique. J'en ressors avec la Fondation tatouée sur le cœur. »

Victoria Thàn
Stagiaire

Jumelages 2021-2022

STAGIAIRES	Jumelage 1 4 octobre au 10 décembre 2021	Jumelage 2 1 ^{er} février au 10 juin 2022
Véronique Boucher-Lafleur	M. Mathieu Lemay Masson (CAQ)	M. Sylvain Gaudreault Jonquière (PQ)
Jeremy Dufour-Dinelle	M. Youri Chassin Saint-Jérôme (CAQ)	Mme Filomena Rotiroti Jeanne-Mance-Viger (PLQ)
Gabrielle Jolicoeur	Mme Émilise Lessard-Therrien Rouyn-Noranda- Témiscamingue (QS)	M. Sylvain Lévesque Chauveau (CAQ)
Victoria Thàn	Mme Joëlle Boutin Jean-Talon (CAQ)	Mme Marwah Rizqy Saint-Laurent (PLQ)
Julianne Toupin	M. Marc Tanguay LaFontaine (PLQ)	Mme Stéphanie Lachance Bellechasse (CAQ)

Gouvernement : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés et députées du gouvernement (CAQ).

Oppositions : 5 députées et députés

- Chaque stagiaire réalise un jumelage avec des députés et députées de l'opposition et la répartition se fait selon la composition suivante de la Chambre :
 - Opposition officielle (PLQ) : 3;
 - 2^e groupe d'opposition (QS) : 1;
 - 3^e groupe d'opposition (PQ) : 1.

MISSIONS EXPLORATOIRES

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est la raison pour laquelle l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience permet aux stagiaires de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet de mission — avec une question de recherche et un budget prévisionnel — pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires sont responsables de tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

Du 13 mai au 1^{er} juin, les boursiers ont visité l'Espagne. C'est à Madrid, Bilbao, Vitoria-Gasteiz et Barcelone qu'ils ont rencontré diverses personnalités politiques et membres de la communauté impliqués en politique pour discuter de l'organisation politique, de l'intégration des

communautés autonomes et de la dévolution de compétences de l'État central vers ces communautés. Leur choix s'est porté principalement sur le Pays basque et la Catalogne en raison des particularités liées à leurs positions identitaires très affirmées, leurs langues minoritaires et leur histoire particulière. Ces communautés constituaient ainsi des cas pertinents pour mener une comparaison avec la position du Québec au sein de la fédération canadienne.



Mission exploratoire en Espagne

Le Programme de stages parlementaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant est l'occasion pour les stagiaires d'approfondir leur compréhension du parlementarisme canadien ainsi que de tisser de précieux liens avec les stagiaires parlementaires du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario.



Les stagiaires à Toronto



Rencontre avec leurs homologues d'Ottawa

Ces missions, organisées par leurs homologues des parlements de l'Ontario et d'Ottawa, ont permis aux stagiaires Bonenfant de rencontrer des intervenants et intervenantes issus de divers milieux : des députés et députées provenant de plusieurs partis, un ministre et une sous-ministre, la lieutenante-gouverneure de l'Ontario, le président de la Chambre des communes ainsi que le Secrétaire général, un journaliste du Globe and Mail, un ancien conseiller politique du premier ministre et le bureau du Québec à Toronto.

Ces rencontres leur ont permis d'aborder une multitude de sujets, tels que la place du français en Ontario, les particularités des régions éloignées du nord de la province, la situation des Premières Nations, les enjeux de l'élection, les relations Québec-Canada, les relations entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations, la politique étrangère canadienne et bien plus. Ce faisant, les stagiaires ont développé une compréhension plus globale des enjeux qui rythment la vie politique ontarienne et fédérale canadienne.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence contribue au succès de la mission éducative de l'Assemblée nationale.

ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour permettre aux stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ces derniers profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et un exemplaire de chaque essai est disponible à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Essais des stagiaires 2021-2022

VÉRONIQUE BOUCHER-LAFLEUR

CARRIÈRE, ENGAGEMENT ET SOCIALIZATION POLITIQUES DE NOS ÉLUS : UNE ÉTUDE DES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

La socialisation politique est un processus par lequel les personnes développent un ensemble d'attitudes et de comportements. Il s'agit d'un processus continu qui se déroule durant toute la vie d'un individu. C'est la socialisation politique qui permettrait d'expliquer entre autres l'engagement politique, l'intérêt politique et le niveau de politisation. Cet essai étudie la socialisation politique des parlementaires québécois. Pour ce faire, les entrevues des *Mémoires de députés* ont été analysées. D'une part, cet essai relève et discute des différents facteurs de socialisation et d'autre part, il aborde le rôle de la famille plus en profondeur. Les résultats démontrent que les facteurs les plus fréquents de la socialisation politique des parlementaires sont le travail, la famille et les études supérieures. Cet essai conclut que ces facteurs sont déterminants dans les trajectoires des parlementaires puisqu'ils permettent d'expliquer leur engagement politique et l'intérêt pour la politique. De ce fait, cet essai apporte une contribution significative à la littérature scientifique sur la socialisation politique.

JÉRÉMY DUFOUR-DINELLE

LE PARLEMENT INVISIBLE : LE POUVOIR D'INFLUENCE DES DIRECTEURS DE CABINET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Contrairement à leurs homologues des cabinets ministériels, les directrices et directeurs de cabinet de l'Assemblée nationale sont très peu, voire pas du tout, étudiés par les chercheurs et chercheuses universitaires. Plus encore, bien que la fonction de directeur de cabinet de l'Assemblée soit prévue dans la *Loi sur l'Assemblée nationale*, leurs rôles et responsabilités s'avèrent relativement méconnus.

Appuyé principalement par des entrevues semi-dirigées auprès de sources institutionnelles ou juridiques et documenté par la littérature sur les directrices et directeurs de cabinet ministériel, cet essai se penche d'abord sur le parcours, le processus de nomination et les compétences recherchées chez les directrices et directeurs de cabinet de l'Assemblée. À la suite de cette mise en contexte, cet essai témoigne de leurs rôles de directeur du cabinet, de conseiller du parlementaire et de protecteur du politicien par l'entremise de sept types de relations qu'ils développent et entretiennent avec d'autres acteurs, liés de près ou de loin au Parlement. Ces acteurs sont le personnel politique, leur parlementaire, les directeurs de cabinet de leur groupe parlementaire, les directeurs de cabinet de groupes parlementaires différents, le Conseil des ministres, leur caucus et les caucus adverses.

Pour terminer, l'essai explore l'influence liée à l'exercice des rôles des directeurs de cabinet de l'Assemblée sur les décisions politiques de certains parlementaires et, par extension, sur les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

GABRIELLE JOLICOEUR

PRÉVENIR AVANT DE GUÉRIR : PERCEPTIONS ET RÉFLEXIONS DES ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC SUR LA SANTÉ PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Il existe un consensus clair dans la communauté scientifique quant à la rentabilité des investissements en prévention de la maladie et en promotion de la santé et du bien-être (ci-après « promotion et prévention »). De nombreux auteurs avancent en outre que de tels investissements comptent parmi les outils les plus importants que peuvent mettre en place les décideurs pour limiter les dépenses publiques en santé. Pourtant, les budgets alloués à la santé publique, principale responsable de la mise en œuvre de la prévention et promotion au Québec demeurent, somme toute, minimes.

Dans un contexte où la population est vieillissante et où la pression sur le système de santé et les soignants et soignantes est grandissante, les élus et élues auront dans les prochaines années d'importantes décisions à prendre concernant l'avenir du financement de notre système de santé.

Cet essai se veut donc une synthèse des réflexions des députés et députées quant à la place de la prévention et de la promotion au Québec, de la santé publique et, plus globalement, de l'avenir du financement de notre système de santé et de services sociaux.

VICTORIA THÂN

L'ÉPIDÉMIE SILENCIEUSE : LA SANTÉ MENTALE DES QUÉBÉCOIS ET L'ENJEU DE L'ACCÈS À LA PSYCHOTHÉRAPIE

Le Québec possède le plus grand nombre de psychologues par personne au Canada. Certes, l'accessibilité aux soins et services en santé mentale, notamment en psychothérapie, ne serait pas augmentée. Considérant la hausse de la prévalence des troubles mentaux au Québec, exacerbée par les effets de la pandémie de la COVID-19, il est essentiel pour les décideurs publics de déployer les mesures nécessaires afin d'assurer une saine gestion de la santé mentale. La psychothérapie, étant un traitement efficace et bénéfique reconnu scientifiquement, représente un moyen pour y arriver. Intégrée dans le panier québécois de soins en santé depuis 2018, la psychothérapie est régulièrement abordée dans les débats parlementaires et dans l'actualité. L'objectif de cet essai est d'explorer les facteurs qui limiteraient l'accès à la psychothérapie au Québec. Les constats tirés de l'analyse portent sur le sous-financement de la santé mentale au Québec, la perception du programme québécois pour les troubles mentaux et les conditions de travail des psychologues. De plus, une analyse a été réalisée sur les dispositions législatives, l'accès universel à la psychothérapie et la création d'un ministère de la Santé mentale.

JULIANNE TOUPIN

LES PRIVILÈGES PARLEMENTAIRES SOUS L'UNION (1841-1856)

Les privilèges parlementaires sont une composante essentielle du droit parlementaire puisqu'ils permettent aux élus d'exercer leur pouvoir législatif sans contrainte. Il est possible de retrouver la trace de l'exercice des privilèges parlementaires dès le 16^e siècle en Angleterre. Au fil des ans, ce principe a évolué pour devenir pratique courante dans tous les parlements de type britannique.

Mon essai s'intéresse donc aux privilèges parlementaires dans une perspective historique. Joseph Maingot, dans son ouvrage consacré aux privilèges parlementaires au Canada, présente une analyse exhaustive de la théorie et de la pratique en matière de privilèges à partir de 1867. Cependant, il semble que peu d'historiens, de politologues ou de juristes se sont penchés précisément sur la question des privilèges avant 1867. L'analyse des Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada et des débats reconstitués du Canada-Uni entre 1841 et 1856 me permettra de faire un premier recensement exploratoire des références aux privilèges parlementaires par les élus de l'époque.

PROCESSUS DE SÉLECTION

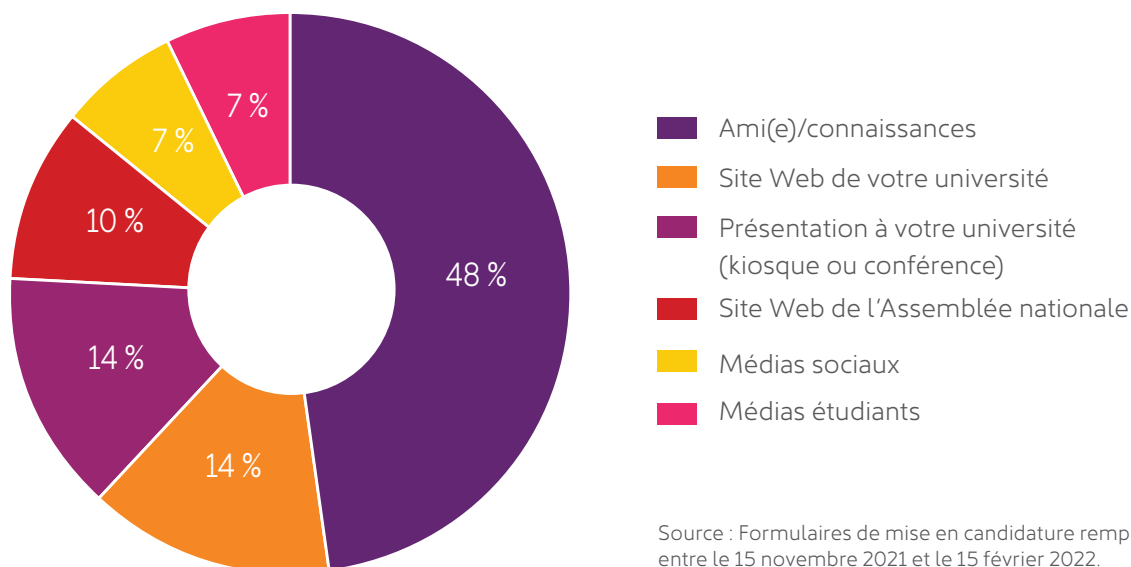
Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et de diverses universités. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

PROMOTION DES STAGES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement, qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web et les médias sociaux et au moyen de séances d'information virtuelles pour les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidates et candidats en 2021-2022, nous constatons que la référence des amis et amies ou des connaissances est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le Programme de stages. À la question, « comment avez-vous entendu parler du Programme de stages de la Fondation? », les personnes ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS

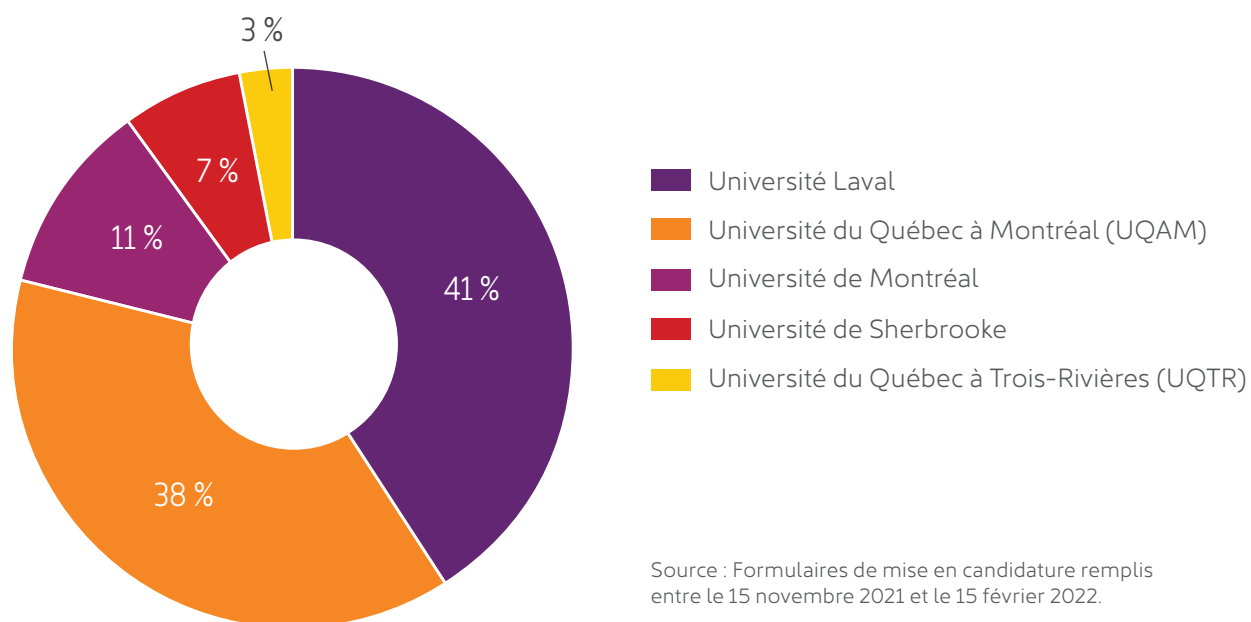


Note : plusieurs candidats et candidates ont indiqué avoir utilisé deux sources d'information. Les médias sociaux ont été nommés en second choix par une dizaine de candidats et de candidates.

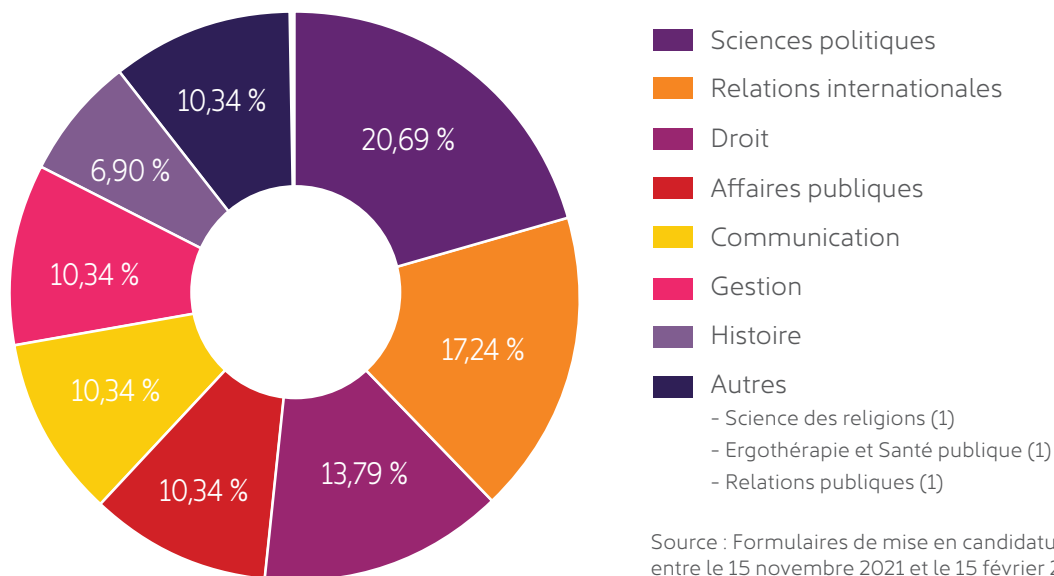
PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

La plus grande partie des candidatures reçues provient de l'Université Laval (41 %). La deuxième université en importance est l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (38 %).

UNIVERSITÉS FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS



CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDATES ET CANDIDATS



SÉLECTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

La Fondation a reçu 29 dossiers de candidature pour l'année 2022-2023, comparativement à 52 dossiers en 2021-2022.

Au total, douze (12) filles et dix-sept (17) garçons ont posé leur candidature pour la bourse et le stage de la Fondation. De ces nombres, 27 dossiers (93 %) étaient complets cette année, comparativement à 45 (87 %) l'an dernier.

À la fin du processus de sélection, quatorze (14) candidates et candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des quatorze (14) personnes rencontrées, cinq (5) ont été choisies et ont accepté la bourse avec empressement.

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!



Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un grand succès. Il vise à offrir un soutien aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de favoriser l'implantation et la bonne marche des conseils d'élèves. À l'automne 2021, l'équipe de formation a eu le bonheur de pouvoir reprendre la route et de se déplacer dans les écoles pour offrir de la formation.

OFFRE POUR L'ANNÉE 2021-2022

- Entrevue et suivi personnalisé pour les personnes responsables
- Formations à l'intention des jeunes élus scolaires, pour le primaire et le secondaire
- Formation pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire siégeant au conseil d'établissement
- Formation à l'intention de l'équipe-école
- Coffret de formation autoportante pour les écoles primaires qui désirent être autonomes
- Parcours de formation détaillé pour les écoles secondaires qui désirent être autonomes

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- **235** écoles primaires et secondaires et associations inscrites au programme
- **105** entrevues de suivi personnalisées complétées par les formateurs et formatrices
- **111** écoles ont reçu la visite d'un formateur ou d'une formatrice
- **10** nouvelles écoles secondaires ayant reçu le matériel pour une formation autonome

PRIX VOX POPULI

Au printemps 2022 s'est tenue la seconde édition des **Prix Vox populi** sous la forme actuelle. Il s'agit d'un gala virtuel pendant lequel sont récompensés les conseils d'élèves qui font une différence dans leurs milieux, que ce soit par la promotion des valeurs démocratiques, par l'amélioration de leur mode de fonctionnement ou bien par la réalisation de projets mobilisateurs.



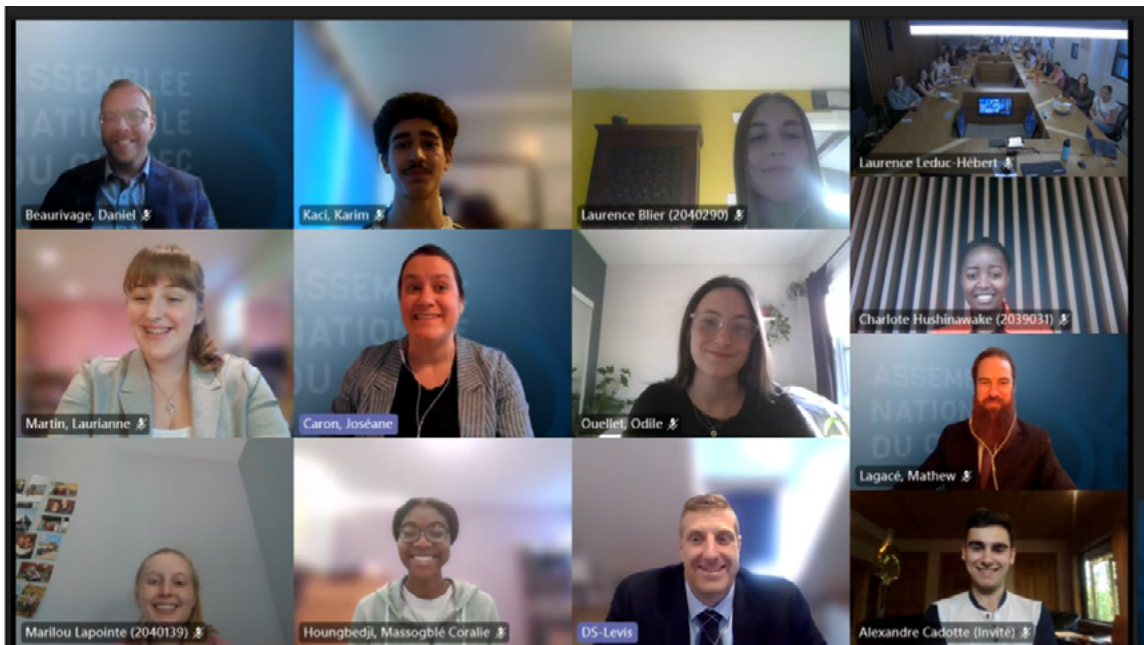
Le 19 mai 2022, 12 écoles ont reçu un prix Vox populi accompagné d'une bourse de 1 000 \$ ou de 500 \$. C'est donc 9 000 \$ qui ont été remis!

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participantes et participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques, organisées par l'Assemblée nationale. Au total, une somme de **26 900 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. Aucune bourse n'a été offerte pour le Forum étudiant. La situation de la pandémie nous a contraints à reporter cette activité, initialement prévue en janvier 2022.

Les bourses offertes lors de ces activités ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation.



Sanction des projets de loi adoptés durant l'activité **Faites vos commissions**

ACTIVITÉS

MONTANTS

FORUM ÉTUDIANT (janvier 2022)

Simulation parlementaire organisée pour les étudiantes et étudiants du collégial

Activité reportée en janvier 2023

FAITES VOS COMMISSIONS (mai 2022)

Simulation virtuelle de commissions parlementaires pour les jeunes de 17 à 21 ans **1 600 \$**

PARLEMENT DES JEUNES (avril 2022)

Simulation parlementaire destinée aux élèves de 3^e et 4^e secondaire **500 \$**

PARLEMENT ÉCOLIER (mai 2022)

Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6^e année du primaire **300 \$**

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE! (mai 2022)

Programme développé pour les conseils d'élèves dans les écoles primaires et secondaires du Québec

4 500 \$*

PRIX DU LIVRE POLITIQUE (mai 2022)

Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteures et auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des membres du jury

20 000 \$**

26 900 \$

* Un montant total de 9 000 \$ a été remis aux gagnants des Prix Vox populi 2022 dans le cadre de l'entente de collaboration entre la Fondation, l'Assemblée nationale du Québec et Élections Québec.

** « ... à l'occasion du 20^e anniversaire des Prix, nous avons haussé la valeur des bourses décernées de 14 500 \$ à 20 000 \$ afin de récompenser davantage le travail accompli », a mentionné M. Marc Picard, vice-président de l'Assemblée nationale.

PRIX DU LIVRE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux étudiantes et étudiants universitaires ayant écrit une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. La Fondation contribue ainsi à sa mission qui est celle de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

La 20^e édition des Prix du livre politique a primé cinq personnes. C'est au cours d'une cérémonie présidée par le vice-président, M. Marc Picard, les lauréates et les lauréats de chaque catégorie ont été dévoilés et ont reçu la Médaille de l'Assemblée nationale en plus d'avoir obtenu une bourse à titre de lauréat ou de finaliste.

PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT 2022

Catégorie Thèse de doctorat



Lauréat – 1 bourse de 4 000 \$

Joshua Ménard-Suarez

L'Acte d'union : le gouvernement Melbourne face à la crise des Canadas, 1837-1841

Université du Québec à Trois-Rivières



Finaliste – 1 bourse de 1 500 \$

Céline Philippe

« La voix du pays de Québec » : Sur les traces de la question nationale dans la littérature québécoise

Université du Québec à Montréal

Catégorie Mémoire de maîtrise



Lauréat — 1 bourse de 3 000 \$

Guillaume Renault

L'intégration au droit public de l'imputabilité du sous-ministre devant l'Assemblée nationale

Université Laval



Finaliste, ex æquo — 1 bourse de 500 \$

François-Olivier Chené

La nation québécoise à la lumière de l'évolution du concept de laïcité, de la Révolution tranquille à aujourd'hui

Université du Québec à Montréal



Finaliste, ex æquo — 1 bourse de 500 \$

Myriam Gauthier

La propagande de guerre au service de l'aluminium : Alcan et la mobilisation de ses travailleurs pendant la Seconde Guerre mondiale

Université du Québec à Chicoutimi

MISSION ÉDUCATIVE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale a pour mission de contribuer à la formation de citoyennes et de citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. Afin de joindre les jeunes et les enseignantes et les enseignants de tous les niveaux scolaires ainsi que le grand public, l'Assemblée nationale organise une foule d'activités éducatives dans ses murs comme dans les écoles. Les frais d'inscription, demandés lors des activités éducatives de l'Assemblée nationale, sont versés à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et contribuent ainsi au soutien de sa mission.



En 2021-2022, ce sont

**2 562 jeunes, accompagnatrices
et accompagnateurs
et citoyennes et citoyens**

qui ont participé à des activités éducatives ou ont bénéficié d'une formation sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale ou d'un conseil d'élèves.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le vice-président de la Fondation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lévesque', written in a cursive style.

Sylvain Lévesque
Québec, le 22 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Alain Fortin, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Québec, le 22 mars 2023

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

	2022	2021
PRODUITS		
Contributions	173 439 \$	122 363 \$
Activités pédagogiques	35 391	23 794
Revenu d'intérêts	8 988	8 198
Autres revenus	753	435
	218 571	154 790
CHARGES (note 8)		
Bourses	146 266	140 064
Frais de déplacement	33 984	9 295
Frais de promotion	6 706	1 636
Frais d'accueil	2 878	991
Fournitures	1 994	2 101
Télécommunications	1 696	2 091
Assurances	1 450	1 304
Frais de gestion	1 272	688
Frais pédagogiques	1 179	129
Autres dépenses	36	-
	197 461	158 299
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21 110	(3 509)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	603 713	607 222
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	624 823 \$	603 713 \$

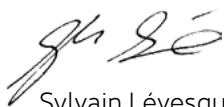
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2022

	2022		2021
ACTIF			
À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	267 296	\$	270 834
Créances (note 3)	4 376		15 024
Contributions à recevoir encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	181 100		153 850
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 5)	11 863		11 445
Charges payées d'avance	1 159		1 161
	465 794		452 314
À LONG TERME			
Contributions à recevoir (note 4)	54 000		100 000
Placements (note 5)	332 535		324 459
Immobilisations corporelles (note 6)	-		-
	386 535		424 459
	852 329		876 773
PASSIF			
À COURT TERME			
Charges à payer	6 276		11 469
Produits reportés	11 230		11 591
Apports reportés (note 7)	156 000		150 000
	173 506		173 060
À LONG TERME			
Apports reportés (note 7)	54 000		100 000
ACTIF NET			
	624 823		603 713
	852 329	\$	876 773

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sylvain Lévesque
 Vice-président de la Fondation

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Déficit) des produits sur les charges	21 110 \$	(3 509) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(8 494)	(7 745)
Virement des produits reportés	(11 591)	(11 309)
Virement des apports reportés (note 7)	(154 000)	(103 500)
	<u>(152 975)</u>	<u>(126 063)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>149 437</u>	<u>27 256</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 538)	(98 807)
 DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 (3 538)	 (98 807)
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 <u>270 834</u>	 <u>369 641</u>
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	 <u>267 296 \$</u>	 <u>270 834 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de comptabilité de CPA Canada*.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation), les contributions à recevoir (excluant la contribution de l'Assemblée nationale du Québec) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

Les produits affectés aux charges futures sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORT

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

3. CRÉANCES

Au 30 juin 2022, les créances se détaillent comme suit :

	2022	2021
Débiteur - Autres	- \$	11 229 \$
Débiteur - Élections Québec	2 081	3 207
Taxes à la consommation	2 144	538
Autres	151	50
	<u>4 376 \$</u>	<u>15 024 \$</u>

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2022	2021
Contribution du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)*	100 000 \$	150 000 \$
Contributions de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)	100 000	100 000
Contributions de la Bibliothèque de l'ANQ	13 500	-
Contribution Québecor	10 000	-
Contribution Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)**	8 000	-
Contributions de la Direction de l'accueil et de la mission éducative de l'ANQ	1 600	3 850
Autres contributions (Don)***	2 000	-
	<u>235 100</u>	<u>253 850</u>
Portion des contributions encaissable au cours du prochain exercice	181 100	153 850
	<u>54 000 \$</u>	<u>100 000 \$</u>

* La contribution du SAJ est destinée à appuyer le projet de stages pratiques à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Les versements de la contribution varient de montants de 5 000 \$ à 25 000 \$ pour une somme totale d'au plus 50 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024.

** La contribution de CDPQ est destinée à appuyer la mission de favoriser et de promouvoir les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec, assortis de bourses d'excellence, pour une durée de trois ans. Les versements de la contribution sont de 4 000 \$ par exercice et ce, pour la période du 1^{er} mars 2022 au 31 décembre 2024.

*** Spécialement cette année dans le cadre de la campagne annuelle 2021-2022 « Ensemble pour notre démocratie » un donateur a accordé un don de 2 000 \$ à la fondation afin de l'appuyer dans sa mission.

Des contributions à recevoir de l'ANQ, de la CDPQ et le don, respectivement aux montants de 100 000 \$, 8 000 \$ et 2 000 \$, ont été constatées en contrepartie des apports reportés et de ce fait, elles n'ont eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

5. PLACEMENTS

Au 30 juin 2022, les placements se détaillent comme suit :

	2022	2021
Obligations d'épargne, 2,75 % (30 juin 2021 : 0,8 %), échéant le 1 ^{er} juin 2025	55 099 \$	54 526 \$
Obligations à taux fixe, 1,80 % à 3 %, échéant du 21 avril 2023 au 20 avril 2032 (30 juin 2021 : 1,80 % à 2,80 %, échéant du 21 avril 2022 au 20 avril 2031)	117 560	114 720
Obligations à taux progressif, 2,45 % à 4,70 % (30 juin 2021 : 2,05 % à 4,70 %), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	171 739	166 658
	<u>344 398</u>	<u>335 904</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	11 863	11 445
	<u>332 535 \$</u>	<u>324 459 \$</u>

Au cours de l'exercice, une obligation d'un montant de 11 647 \$ (2021 : 11 230 \$) est venue à échéance et a été réinvestie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2022, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2022	2021
ÉQUIPEMENT		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022**

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice ou à recevoir et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant des exercices subséquents. Les variations survenues au solde présenté sont les suivants :

	2022		2021	
Solde au début	250 000	\$	103 500	\$
Attributions de l'exercice	114 000		250 000	
Virements des apports reportés	(154 000)		(103 500)	
Solde à la fin	210 000		250 000	
Portion des apports reportés attribuable au prochain exercice	156 000		150 000	
	54 000	\$	100 000	\$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2022		2021	
Secrétariat à la jeunesse (note 4)	100 000	\$	150 000	\$
Assemblée nationale du Québec (note 4)	100 000		100 000	
Caisse de dépôt et placement du Québec (note 4)	8 000		-	
Un donateur (note 4)	2 000		-	
	210 000	\$	250 000	\$

8. CHARGES

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

Les charges liées au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2022	2021
CHARGES		
Frais de déplacement	9 178 \$	- \$
Fournitures	1 994	2 101
Frais de promotion	3 836	1 636
Bourses	3 866	2 714
	<u>18 874 \$</u>	<u>6 451 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2022	2021
Encaisse	105 671 \$	109 703 \$
Épargne placement, 0,85 % (30 juin 2021 : 0,25 %)	161 625	161 131
	<u>267 296 \$</u>	<u>270 834 \$</u>

9. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2022	2021
Créances	10 648 \$	(2 403) \$
Contributions à recevoir	128 750	16 287
Charges payées d'avance	2	(249)
Charges à payer	(5 193)	2 030
Produits reportés	11 230	11 591
Apports reportés	4 000	-
	<u>149 437 \$</u>	<u>27 256 \$</u>

10. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2022, des revenus de 9 439 \$ ont été reçus (8 863 \$ en 2021).

11. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

12. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Tandis que le risque de crédit lié aux contributions à recevoir est minime du fait qu'elles proviennent majoritairement d'entités gouvernementales. Pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021, aucune créance, ni contribution n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible, car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 790 \$ (30 juin 2021 : 545 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Avril 2023



Papier fabriqué au Québec



Secrétariat
à la jeunesse

Québec 

QUÉBECOR 



 élections
Québec

Lojia Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70893

fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages